



Le bilan de compétences "coaching professionnel"

Catégorie: article L6313-1

But : Favoriser la mobilité professionnelle article L6313-3

Objectifs pédagogiques:

- Vous permettre de **prendre du recul sur votre parcours personnel et professionnel**
- Identifier vos **valeurs**, vos **motivations**, vos **centres d'intérêt et vos priorités**
- Identifier **vos compétences , vos aptitudes et vos potentiels d'évolution**
- Trouver **un projet professionnel** en adéquation avec votre cadre de vie
- Vous accompagner dans vos recherches d'emploi (rédaction de CV, utilisation des réseaux, préparation aux entretiens...)
- Élaborer **un plan d'action** pour vous permettre de créer votre projet

Public concerné ?

- **Toute personne souhaitant évoluer ou effectuer une reconversion professionnelle**



Pédagogie:

- **Un consultant certifié doté de 15 ans d'expérience en Ressources Humaines à votre écoute qui adapte ses outils et ses méthodes en fonction de vos besoins** (Grille d'Analyse Partagée de la Situation, co-construction d'un programme personnalisé, évaluation de votre profil comportemental avec le **DISC et Forces motrices**, tests psychométriques, écoute active, enquêtes-métiers, élaboration d'une synthèse co-construite...)

Modalités d'évaluation:

- **Émargement** à chaque fin d'entretien et élaboration d'**une synthèse**.
- **Une évaluation** sera remise lors de la dernière séance et **un entretien de suivi gratuit** sera réalisé 6 mois après la fin du bilan de compétences.

Coût :

- **Tarif** : 1850€ HT soit 2220€ TTC (1% du montant sera reversé à une association)
- **Financement**: prise en charge possible par le CPF, votre OPCO ou votre entreprise si vous êtes salarié (nous contacter).



Le bilan de compétences "coaching professionnel"

Modalités d'accès :

- **Lieu** : en présentiel au 1 route de Trévoux, 69250 Neuville-sur-Saône (parking, accès en transport en commun, accès PMR)
- En distanciel: en visio
- **Délais**: entre 48h à 15 jours
- **Accès aux personnes handicapées**: en fonction du handicap du bénéficiaire nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques (outils, rythmes...).



Déroulement du bilan de compétences

- **Durée : 24h** réparties sur 2 , 3 ou 4 mois:
- **14h en face à face avec le consultant** (7 entretiens de 2h modulables suivant vos disponibilités)
- **10h de travail personnel** (entre chaque séance)
- **Un planning** sera établi lors du premier entretien



Contact :

Béatrice Bureau
bbureau@quartz-rh.fr
06 70 10 81 23

- **1er rendez-vous conseil gratuit** vous permettant de mieux appréhender le bilan de compétences et d'échanger sur vos attentes.
- **La phase préliminaire**: analyser votre demande et adapter le format à vos besoins et définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.
- **La phase d'investigation**: il s'agit ici de découvrir vos priorités de vie, vos motivations, vos valeurs, vos aptitudes et vos compétences pour les transposer sur des pistes d'évolution. La fin de cette phase consiste à vérifier la faisabilité des pistes évoquées au regard du marché du travail et de vos envies.
- **La phase de conclusion**: une synthèse est remise lors de votre dernier entretien.
- **Un entretien de suivi gratuit 6 mois** après la fin de votre bilan de compétences.